



ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIÉ

CANTON
DE GÉRARDMER

Mairie de Xonrupt-Longemer

☎ : 03 29 63 07 24 Télécopie : 03 29 63 65 50

Courriel : accueil.mairie@xonrupt.fr

Xonrupt-Longemer, le 16 février 2021

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 FÉVRIER 2021

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal se réunira **le mardi 23 février 2021 à 20 heures** en réunion publique dans la salle Frédéric Ancel place de l'Eglise à Xonrupt-Longemer, sous la Présidence du Maire, pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

- *Vote du Compte Administratif et du compte de gestion 2020*
- *Approbation de l'APD pour le renforcement du stockage des réservoirs d'eau et demande de subventions*
- *Participation au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale - année 2021*
- *Programme des travaux à réaliser par l'Office National des Forêts pour l'année 2021*
- *Approbation de la proposition d'inscription de coupes à l'état d'assiette par désignation pour l'exercice 2021 par l'Office National des Forêts*
- *Convention avec l'Office National des Forêts pour la participation de la commune à l'entretien des équipements touristiques en forêt domaniale de Gérardmer*
- *Renouvellement de la convention d'engagement pour la protection et la gestion d'espaces naturels*
- *Convention de partenariat avec le conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, la commune de Gérardmer et la commune de Xonrupt-Longemer dans le cadre du projet Lacs de Montagne du Massif des Vosges pour 2020 et 2021*
- *Demande d'adhésion au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le département des Vosges*
- *Validation des adhésions de collectivités aux compétences à carte « Réhabilitation » et « Entretien » au syndicat mixte d'assainissement non collectif*
- *Attribution du logement sis 35 allée des écoliers*

- *Création d'une régie de recette « SPA » au camping du Domaine de Longemer*
- *Tarifs Camping du Domaine de Longemer*
- *Questions et informations diverses*

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments

Le Maire,
Michel BERTRAND

Information,

- *Le lieu de la réunion a été choisi afin de permettre à tout le conseil municipal d'être présent dans le respect des règles de distanciation sociale*
- *Port du masque et utilisation d'un stylo personnel*
- *L'accueil du public sera limité à 10 personnes selon les règles imposées.*